

## Cellule Migrateurs Charente Seudre



### Compte rendu du Comité de Pilotage

### Réunion du 25 juin 2021 en visioconférence

#### Présents

Audrey POSTIC-PUIVIF – EPTB Charente, CMCS  
Éric BUARD – CAPENA, CMCS  
Marc-Antoine COLLEU – EPTB Charente, CMCS  
Jérémy EGEA – EPTB Charente, CMCS  
Robin SCZEPANIAK – EPTB Charente, CMCS  
Amaya GAUVIN – MIGADO, CMCS  
François ALBERT – MIGADO, CMCS  
Julien NAUDEAU – FD17  
Rémi LETALLE – DDT 16  
Emilie MARCHWICKI – FD16  
Isabelle LAROCHE – Région Nouvelle-Aquitaine  
Lydie LE BARS – Département 17  
Sylvie FONTENY – Département 17  
Sylvie RAMBAUD – AEAG  
Gilles ADAM – DREAL NA  
Baptiste SIROT – Directeur EPTB Charente

#### Excusés

Jean-Claude GODINEAU – Président EPTB Charente  
Laurent SOULIER – Directeur CAPENA  
Éric BLANC – CDPMEM17  
Guillaume RULIN – SD17 OFB  
Jean-Claude PEIGNE – FD79  
Dominique TESSEYRE – AEAG Toulouse  
Lucie VILLIGIER – Directrice MIGADO

#### Relevé des discussions :

Baptiste SIROT accueille les participants et explique les paramètres de la visioconférence. Un tour de table est effectué.

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les personnes excusées puis l'ordre du jour.

#### **1/ Actualités liées aux financements Cellule Migrateurs et activités**

Audrey POSTIC-PUIVIF présente le bilan de l'activité de l'année 2020 et fait un point sur l'état des demandes de subvention des différents partenaires. Concernant les dépenses réalisées en 2020, le taux de réalisation est de 94 %. Concernant la demande de subvention pour 2021, Audrey POSTIC-PUIVIF explique que de nombreux échanges ont eu lieu avec l'Agence de l'Eau en lien avec le contrat de partenariat pour le financement de la Cellule Migrateur Charente-Seudre (CMCS). L'EPTB Charente a signé une convention financière avec l'Agence de l'Eau pour 2021-2022 où les dépenses de la CMCS

ont été inscrites. Ainsi le financement est assuré pour 2021 et 2022 moyennant la distinction entre les actions courantes et les actions complémentaires. Par contre, il faudra rediscuter avec l'Agence de l'Eau des montants inscrits au programme de la CMCS à compter de 2023.

Baptiste SIROT précise que le financement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'EPTB Charente pourrait être inscrit comme "Cotisation statutaire" dans les tableaux.

## **2/ Restauration de la continuité écologique**

Marc-Antoine COLLEU présente une carte qui regroupe les actions en cours pour la continuité écologique.

François ALBERT en profite pour faire part de travaux d'aménagement de 4 ouvrages sur la Nouère avec un chantier actuellement en cours sur l'ouvrage aval (Moulins de Moulède), chantier qui avait été décalé à cause du COVID.

## **3/ Le programme 2021-2025**

### 3.1/ Conditions environnementales

François ALBERT présente les conditions de débit et de température sur la Charente et la Seudre en 2020. Marc-Antoine COLLEU complète avec les données de la sonde MAGEST, installée récemment par l'EPTB Charente à Tonnay-Charente.

Une similarité est observée entre les données environnementales de Crouin et celles de la sonde MAGEST. Les taux d'oxygène bas, baissant jusqu'à 3mg/L le 17 Juin ont potentiellement conduit certaines espèces à se déplacer vers l'amont, cela pourrait correspondre aux premières observations de gobies au piège de Saint-Savinien. Ces phénomènes correspondent à des intrusions marines, accompagnées de fortes températures approchant les 25°C.

Sylvie RAMBAULT mentionne la réalisation de suivis débits et température sur le marais de Brouage, il pourrait être intéressant de récupérer les données auprès du SMCA. L'AEAG a financé cette opération en 2020, les débitmètres ont donc dû être mis en place.

Baptiste SIROT ajoute que les données des sondes du CRC et de l'EPTB Charente sont en cours d'intégration sur la plateforme E-tiage, les données de salinité et d'oxygène sont déjà disponibles. Les autres paramètres seront ajoutés d'ici début juillet 2021. Un contact doit être pris avec le département 17 pour ajouter les données de la sonde de l'Houmée (sur la Charente), données qui ne sont pas valorisées dans le cadre de MAGEST actuellement.

Lydie LE BARS confirme que Mariette HERAULT a l'intention de contacter l'EPTB Charente pour intégrer les données sur E-tiage.

Baptiste SIROT précise que les transferts de données sont pour l'instant en cours de réglage mais que l'actualisation sera régulière.

### 3.2/ Station de comptage de Crouin

Audrey POSTIC-PUIVIF fait état des effectifs piscicoles comptabilisés à la station de CROUIN et mentionne l'attention portée par la CMCS sur la gestion des clapets du barrage qui influent sur

l'attractivité de la passe à poissons. Il est envisagé d'engager une étude hydraulique pour définir les meilleures configurations des organes mobiles pour maximiser l'attractivité de la passe.

Gilles ADAM s'interroge sur la raison des effectifs croissants de mulets jusqu'à 2015 puis en décroissance jusqu'à 2021.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que pour le moment il n'a pas été trouvé d'explication à cette fluctuation de l'effectif, l'hydrologie pouvant avoir sa part d'explication.

François ALBERT ajoute que l'année 2021 n'est pas terminée et que des remontées de mulets auront lieu sur le 2<sup>ème</sup> semestre. Ainsi, des effectifs plus élevés de mulets pourront être observés.

La CMCS envisage de demander à SCEA Dartiguelongue s'il dispose d'éléments de comparaison avec d'autres stations en France pour les mulets.

### 3.3/ Suivi du piège à Saint-Savinien

François ALBERT et Robin SZCZEPANIAK présentent le travail de la CMCS sur le site de Saint-Savinien respectivement pour 2020 et 2021.

Sylvie FONTENY interroge sur le fait que la motorisation de la vanne ait pu diminuer le temps de piégeage.

Robin SZCZEPANIAK confirme que la motorisation a réduit d'une demi-heure la durée du piégeage et qu'il n'y a pas eu de pose de flottang en 2021 (pose/relève autour de 30 min). Il y a aussi une question d'habitude de manipulation du piège qui permet de réduire le temps de piégeage.

Audrey POSTIC-PUIVIF explique que lorsqu'il n'y a qu'une vanne partiellement ouverte sur le barrage du bras rive gauche, celle-ci attire le poisson du côté du barrage mais ne permet pas son franchissement à cause des vitesses de courant importantes.

La CMCS fait remarquer que les passages d'aloses à Saint-Savinien ont aussi été observés à Crouin, les mêmes semaines.

Gilles ADAM salue le travail de compréhension et d'analyse effectué vis-à-vis de la complexité du site et de la gestion des vannes et s'interroge sur d'éventuelles captures de silures et sur le passage des anguilles par les grilles.

Robin SZCZEPANIAK confirme que deux silures ont été capturés (1,62 m et 1,40 m) en mai et juin, au moment où les températures ont augmenté, leurs contenus stomacaux ont montré la consommation de poissons blancs mais pas de migrateurs. Les anguilles passent les grilles ce qui ne permet pas d'interprétation du nombre. Les résultats de la passe à anguilles sont plus représentatifs.

Baptiste SIROT s'interroge sur l'opportunité de poursuivre le piégeage cet été pour cibler le silure pour avoir un indicateur supplémentaire de présence ou de densité.

La CMCS mentionne que la question pourrait être réfléchie mais que les données seront limitées dans leur interprétation car les poissons migrateurs, dont les aloses et les lamproies, ne sont plus présents en été et à l'automne.

### 3.4/ Suivi des aloses

Jérémy EGEA présente le travail qu'il effectue (dans le cadre de son stage de M2 à l'EPTB) sur l'estimation des géniteurs d'aloses feintes à Taillebourg et plus globalement le suivi de la reproduction

des 2 espèces d'aloses. Il expose les premières tentatives de suivi de la prédation des silures sur les frayères d'aloses.

Marc-Antoine COLLEU explique ensuite les tests qui ont été réalisés avec des caméras acoustiques en collaboration avec l'INRAE de Rennes.

Gilles ADAM s'interroge sur la possibilité de mesurer des silures à partir de l'image et sur des observations simultanées de bulls et d'attaques de silures ; de même que sur l'utilisation de caméra haute sensibilité et d'éventuels contact de la CMCS avec Frédéric SANTOUL (Université de Toulouse).

Marc-Antoine COLLEU confirme que la mesure est possible avec une marge d'erreur de 10 à 20 cm. Les silures de moins d'un mètre ont été observés tout comme un individu de quasiment 2 mètres à Châteauneuf-sur-Charente, toutes les gammes de tailles sont présentes. A Châteauneuf la migration journalière entre la journée et la nuit a pu être observée, les silures se répartissant ensuite sur l'ensemble du radier. Sur le site de fraie de Grandes Aloses, des silures ont été constamment présents durant la nuit. Les chasses de silures sur les bulls n'ont pas été observées à la caméra acoustique mais elles l'ont été à l'œil nu et écoutées directement. Des déplacements de silure sur des bulls ont tout de même été filmés.

Audrey POSTIC-PUIVIF présente ensuite le suivi ADN environnemental réalisé en 2021 sur 6 sites du fleuve de la Charente. Les résultats devraient être connus vers la mi-septembre.

### 3.5/ Suivi des anguilles

Amaya GAUVIN présente le travail qu'elle effectue (dans le cadre de son stage de M2 à MIGADO) sur le suivi du front de colonisation des anguilles.

Julien NAUDEAU rappelle que la passe de Saujon sur la Seudre a été remise en route il y a une semaine. Il faudra donc être vigilant dans l'interprétation des données et voir si l'arrêt de la passe se ressent.

François ALBERT mentionne que la CMCS doit pêcher la station de Trois-Doux, sur la Seudre, la semaine prochaine sous réserve des conditions météo. Une réflexion est en cours pour la suite du programme et l'utilisation des flottangs en complément pour les suivis anguilles. Le protocole flottang sera optimisé avec les résultats de cette année et il faudra bien valider les objectifs des suivis car ils peuvent faire changer le protocole (notamment le nombre de passages en pêche électrique sur les stations).

François ALBERT signale que les pieds d'ouvrage bloquant sont prépondérants dans la détection des anguilles de moins de 15 cm mais que le flottang s'avère intéressant quand la pêche électrique est impossible, les distances à la mer ont donc été privilégiées pour leur pose sur la Charente en 2021.

### 3.6/ Tableau de Bord et les différents livrables

Éric BUARD présente le travail effectué sur le tableau de bord, notamment les pistes d'amélioration en lien avec l'étude des potentialités réalisée par FishPass-Scimabio en 2020. Les états et tendances de 2020 sont ensuite exposées. Enfin un point est fait sur les animations, le bulletin d'information n°18, l'exposition et les newsletters.

## **4/ Questions diverses**

### 4.1/ Etude des potentialités pour les poissons migrateurs

Audrey POSTIC fait un point d'information sur l'étude des potentialités piscicoles portée par l'EPTB Charente et réalisée par FishPass-Scimabio : le rapport définitif de l'étude est désormais disponible sur le site de l'EPTB (<https://www.fleuve-charente.net/domaines/la-preservation-des-poissons->

[migrateurs/etude-pomi-charente-seudre](#)). Elle informe, que dans le cadre de l'étude, 470 nouveaux ouvrages ont été saisis sous GEOBS pour intégration au ROE pour un montant de 15 000 euros. 143 ouvrages supplémentaires n'ont pas pu être saisis dans le cadre de l'étude car le budget était dépassé. Ces éléments vont donc être transmis à l'OFB. La priorisation a été faite par rapport à l'enjeu migrateur et puis au regard des membres de l'EPTB. Le bureau d'étude FishPass a passé beaucoup de temps dans la mise en forme et l'harmonisation des données avant leur saisie.

Baptiste SIROT ajoute dans la partie communication que la CMCS est engagée dans la confection et l'installation des panneaux à Saint-Savinien pour le compte du département de la Charente-Maritime. Une convention a été établie avec le Département 17 et un temps spécifique est dédié à ce projet, qui permettra par ailleurs d'offrir une visibilité aux poissons migrateurs sur ce site très fréquenté.

#### 4.2/ Avancée du PLAGEPOMI

Audrey POSTIC-PUIVIF explique que le PLAGEPOMI en vigueur a été prolongé jusqu'à fin 2021. Un comité de rédaction s'est réuni régulièrement au printemps pour la rédaction et les propositions de mesures du prochain plan. Le prochain COGEPOMI de l'automne devra discuter et valider les actions du prochain plan.

Gilles ADAM souligne que chaque membre du COGEPOMI aura un document durant l'été sur lequel il pourra faire des remarques directes ou via les groupes techniques, le tout sera proposé en lecture au COGEPOMI le 14 octobre. Les parties état des lieux seront également rédigées cet été. Le prochain plan couvrira la période 2022 - 2027.

#### 4.3/ Plan National Migrateurs Amphihalins

Audrey POSTIC-PUIVIF explique qu'un plan national migrateurs amphihalins (PNMA) est en cours d'élaboration. La CMCS a pu y apporter des contributions dès janvier 2021 en proposant des actions. Elle a participé à un séminaire au mois de janvier ayant pour objectif de recueillir les propositions du territoire. Aurore BAISEZ, directrice de LOGRAMI représente les Associations Migrateurs. Du travail a été fait par la CMCS pour synthétiser les propositions en vue des futurs échanges nationaux. Le suivi de ce dossier n'est pas simple et les actions semblent déjà bien calées.

Gilles ADAM précise que l'objectif est de trouver des actions mais aussi et surtout de trouver des porteurs d'actions car ceci est indispensable pour bénéficier du financement de type LIFE. Le dernier COPIIL a révélé l'intérêt du partenariat pour porter certaines actions.

Gilles ADAM poursuit en encourageant la CMCS à réfléchir à des actions pour lesquelles elle pourrait être porteuse afin d'appuyer ces propositions, si une opération a un intérêt local mais peut avoir une portée nationale elle doit pouvoir être défendue mais il faut aller jusqu'à proposer un portage d'opération. Il précise toutefois, qu'une action ne peut pas bénéficier de deux financements européens. Donc, si la CMCS est porteuse, il faudra que ce soit indépendant du programme d'action qui bénéficie du fonds FEDER. Ce sont des actions qui doivent être complémentaires des autres plans nationaux.

Marc-Antoine COLLEU confirme que la CMCS va suivre de près le PNMA et appuiera les actions des Associations Migrateurs.

François ALBERT demande confirmation sur le fonctionnement du PNMA et sur le fait que l'État cherche des porteurs d'actions locaux sur un plan d'actions national porté par l'État devant l'Europe.

Gilles ADAM répond que c'est effectivement le cas comme la plupart des programmes LIFE, comme par exemple le PNA sturio porté par MIGADO. Il y a une recherche de porteurs d'opérations. Les fiches techniques seront envoyées pendant l'été.

#### 4.4/ Autres questions :

Gilles ADAM s'interroge sur la possible évolution de l'état et tendance de l'Alose feinte cette année par rapport à l'année dernière.

Éric BUARD informe que les prises semblent plutôt à la hausse chez les pêcheurs, le nombre de bulls semble mieux que les dernières années, la tendance sera peut-être meilleure mais l'état de la population restera probablement le même pour l'année à venir.

François ALBERT précise que sur la Garonne il y a de très bons résultats pour l'Alose feinte mais ça n'est pas le cas pour la grande Alose. Pour la Charente, l'ADN environnemental permettra de définir où se trouve le front de colonisation.

La réunion se termine par un visionnage des vidéos réalisé avec un drone par MIGADO pour la CMCS du piège de Saint-Savinien et des fossés à poissons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

